

ANIMATION INTER-CLUBS DE BLAVOZY DU 30/01/11

REGLEMENT SPORTIF

1. Les objectifs

- Intéresser et fidéliser ces catégories d'âge.
- Participer à leur formation technique et faciliter leur entrée dans la compétition.
- Permettre à chacun de s'exprimer en technique et/ou en efficacité.
- Faire participer pleinement tout le monde.
- Eviter de distiller une élite dans cette catégorie d'âge en plein développement.

2. Schéma général

L'encadrement sera assuré par :

- Le président et l'enseignant du Judo Club de Blavozy.
- Des commissaires sportifs de niveau départemental, de club et en cours de formation (Age minimum : Benjamin et grade minimum : ceinture orange)
- Des arbitres F1, de club et en cours de formation. (Age minimum : Minime et grade minimum : ceinture verte)

Il est demandé aux clubs participant de présenter des arbitres et des commissaires sportifs.

Les surfaces de combat seront de 4 m par 4 m minimum, sauf pour les Minimes (6 m par 6 m minimum)

Tous les participants devront être licenciés et titulaires d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du Judo. (Et à la compétition pour les benjamins et les minimes.)

L'engagement des mini-poussins est soumis à l'accord du professeur.

Deux années de licence sont obligatoires pour les Poussins, les Benjamins et les Minimes.

Aucun surclassement de poids et d'âge ne sera toléré.

Le coaching n'est pas autorisé. Les éducateurs sportifs circulant autour des surfaces de combat ne doivent en aucun cas parler aux judokas qui combattent. Les conseils prodigués s'effectueront au début ou à la fin des combats.

MINI-POUSSINS

Les 2 années de cette catégorie se présenteront séparément.

Un « yaku soku geïko » debout (45 secondes) devra obligatoirement précéder un randori (le regroupement ou non des « yaku soku geïko » est laissé à l'initiative du club organisateur).

Mini-poussins première année :

Seules des phases d'opposition judo, sous forme de randori au sol de 1 minute (On privilégie les poules de 4 combattants), sont autorisées.

Au bout de 15 secondes d'immobilisation, l'arbitre annonce « Ippon ».
Le randori s'arrête au bout de 2 Ippon ou à la fin du temps réglementaire.

Au niveau des feuilles de poules, les commissaires sportifs notent les valeurs marquées par chaque participant.

Aucun classement n'est réalisé.

La mixité est possible.

Tous les participants sont récompensés.

Mini-poussins deuxième année :

Le choix d'un randori debout ou au sol d'une durée de 1 minute sera laissé à l'initiative des participants (en cas de désaccord, le randori au sol est prioritaire sur le randori debout).

On privilégie les poules de 4 combattants.

En cas de randori au sol, les règles sont les mêmes que pour les mini-poussins première année.

En cas de randori debout, les liaisons debout/sol sont valorisées et les durées d'immobilisation sont de 15 secondes.

Le randori s'arrête lorsque l'un des deux participants atteint la valeur de 2 Ippon (20 points = maximum marquable).

Au niveau des feuilles de poule, les commissaires sportifs notent les valeurs marquées par les deux participants.

Aucun classement n'est effectué.

La mixité est possible.

Tous les participants sont récompensés.

POUSSINS

Les 2 années de cette catégorie se présentent séparément, sauf pour les poussines.

On privilégie les poules de 4 combattants.

Un « yaku soku geïko » debout (45 secondes) est effectué en début de poule, et n'est pas noté.

Les randori debout ont une durée de 1'30''

Le randori s'arrête lorsque l'un des 2 participants atteint la valeur de 2 Ippons (20 points = maximum marquable).

En cas d'égalité, les deux participants sont déclarés ex æquo.

Les temps d'immobilisation sont les suivants :

- 5 '' à 14'' : Yuko
- 15'' à 19'' : Waza-ari
- 20 '' : Ippon

Les commissaires sportifs notent les valeurs marquées par les deux combattants.

Le classement est réalisé à partir du nombre de victoires ; en cas d'égalité, les combattants sont départagés à partir du nombre de points marqués.

La mixité est possible.

Le grade minimum est la ceinture blanche – jaune.

Tous les participants sont récompensés.

Arbitrage :

⇒ Les liaisons debout/sol devront être valorisées.

⇒ Saisie autour du cou interdite, main au plus haut au niveau de la clavicule. Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite.

⇒ Interdiction d'effectuer des sutémis, des makikomi et des attaques avec un ou deux genoux au sol. Interdiction des étranglements et des clés de bras.

⇒ Pas de pénalités, l'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action dangereuse avec possibilité d'arrêter le combat en cas de récidive.

BENJAMINS

On privilégie les poules de 4 combattants.

La durée du combat est de 2' ; et le temps de repos de 4'.

Le combat s'arrête lorsque l'un des 2 participants marque un Ippon, ou à la fin du temps réglementaire.

En cas d'égalité, l'arbitre annonce sa décision (celle-ci doit être expliquée aux enfants).

Les temps d'immobilisation sont les suivants :

- 15 '' à 19'' : Yuko
- 20'' à 24'' : Waza-ari
- 25 '' : Ippon

Les commissaires sportifs notent la valeur maximale marquée par le vainqueur (le perdant marque toujours zéro).

Le classement est réalisé à partir du nombre de victoires ; en cas d'égalité, les combattants sont départagés à partir du nombre de points marqués.

La mixité n'est pas autorisée.

Le grade minimum est la ceinture jaune – orange.

Tous les participants sont récompensés.

Arbitrage :

⇒ Le combat débute à distance. (Saisies non installées)

⇒ Saisie autour du cou interdite, main au plus haut au niveau de la clavicule. Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite. Interdiction d'effectuer des sutémis, des makikomi et des attaques avec un ou deux genoux au sol. Interdiction des étranglements et des clés de bras.

⇒ La première faute est « gratuite » avec explication de l'arbitre. La deuxième intervention est sanctionnée puis il y a addition des pénalités selon le règlement F.I.J.

⇒ L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action dangereuse avec possibilité d'arrêter le combat en cas de récidive.

MINIMES

On privilégie les poules de 4 combattants.

La durée du combat est de 3' ; et le temps de repos de 6'.

Le combat s'arrête lorsque l'un des 2 participants marque un Ippon, ou à la fin du temps réglementaire.

En cas d'égalité, l'arbitre annonce sa décision (celle-ci doit être expliquée aux enfants).

Les temps d'immobilisation sont les suivants :

- 15 '' à 19'' : Yuko
- 20'' à 24'' : Waza-ari
- 25 '' : Ippon

Les commissaires sportifs notent la valeur maximale marquée par le vainqueur (le perdant marque toujours zéro).

Le classement est réalisé à partir du nombre de victoires ; en cas d'égalité, les combattants sont départagés à partir du nombre de points marqués.

La mixité n'est pas autorisée.

Le grade minimum est la ceinture orange.

Tous les participants sont récompensés.

Arbitrage :

⇒ Saisies en dessous de la ceinture strictement interdites en attaque.

⇒ L'arbitre annoncera rapidement « matte » quand les deux combattants seront au corps à corps et qu'il n'y aura pas de résultat immédiat.

⇒ Interdiction des étranglements et des clés de bras.

⇒ La première faute est « gratuite » avec explication de l'arbitre. La deuxième intervention est sanctionnée puis il y a addition des pénalités selon le règlement F.I.J.

⇒ L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action dangereuse avec possibilité d'arrêter le combat en cas de récidive.